



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GERS

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°32-2020-131

PUBLIÉ LE 5 NOVEMBRE 2020

Sommaire

DDFIP

32-2020-10-26-009 - CFP AUCH arrete relatif HORAIRES OUVERTURE FERMETURE (1 page)	Page 3
32-2020-10-26-010 - CFP CONDOM arrete relatif HORAIRES OUVERTURE FERMETURE (1 page)	Page 5
32-2020-10-26-011 - CFP MIRANDE arrete relatif HORAIRES OUVERTURE FERMETURE (1 page)	Page 7

DDFIP

32-2020-10-26-009

CFP AUCH arrete relatif HORAIRE OUVERTURE
FERMETURE

CFP AUCH arrete relatif HORAIRE OUVERTURE FERMETURE

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
Du GERS**

2, place Jean David
CS 70352
32010 AUCH Cedex

**Arrêté relatif au régime d'ouverture au public
des services de la direction départementale des finances publiques du Gers**

Le directeur départemental des finances publiques du Gers

Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'Etat ;

Vu les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral du 24 août 2020 portant délégation de signature en matière d'ouverture, de fermeture et fermeture exceptionnelle des services déconcentrés de la direction départementale des finances publiques du Gers ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} :

Le Centre des Finances Publiques d'AUCH
14 Rue Leconte De Lisle – CS 70352 - 32 010 AUCH CEDEX
A compter du 1^{er} septembre 2020
sera ouvert les matins de 8h45 à 12h

Article 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux des services visés à l'article 1er.

Fait à AUCH, le 26 octobre 2020

Par délégation du Préfet,
Le Directeur Départemental des Finances Publiques

Jean-Claude HERNANDEZ
Administrateur général des Finances Publiques



DDFIP

32-2020-10-26-010

CFP CONDOM arrete relatif HORAIRE OUVERTURE
FERMETURE

CFP CONDOM arrete relatif HORAIRE OUVERTURE FERMETURE

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
Du GERS**

2, place Jean David
CS 70352
32010 AUCH Cedex

**Arrêté relatif au régime d'ouverture au public
des services de la direction départementale des finances publiques du Gers**

Le directeur départemental des finances publiques du Gers

Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'Etat ;

Vu les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral du 24 août 2020 portant délégation de signature en matière d'ouverture, de fermeture et fermeture exceptionnelle des services déconcentrés de la direction départementale des finances publiques du Gers ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} :

Le Centre des Finances Publiques de CONDOM
2 rue Anatole France - 32100 CONDOM
A compter du 1^{er} septembre 2020
sera ouvert les lundi-mercredi et vendredi matin de 8h45 à 12h

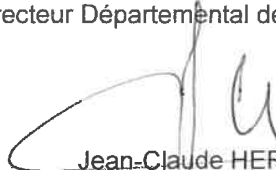
Article 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux des services visés à l'article 1er.

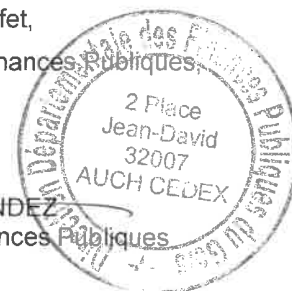
Fait à AUCH, le 26 octobre 2020

Par délégation du Préfet,

Le Directeur Départemental des Finances Publiques,



Jean-Claude HERNANDEZ
Administrateur général des Finances Publiques



DDFIP

32-2020-10-26-011

**CFP MIRANDE arrete relatif HORAIRE OUVERTURE
FERMETURE**

CFP MIRANDE arrete relatif HORAIRE OUVERTURE FERMETURE

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
Du GERS**

2, place Jean David
CS 70352
32010 AUCH Cedex

**Arrêté relatif au régime d'ouverture au public
des services de la direction départementale des finances publiques du Gers**

Le directeur départemental des finances publiques du Gers

Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'Etat ;

Vu les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral du 24 août 2020 portant délégation de signature en matière d'ouverture, de fermeture et fermeture exceptionnelle des services déconcentrés de la direction départementale des finances publiques du Gers ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} :

Le Centre des Finances Publiques de MIRANDE
Espace des Clarisses - 4 Place de la Halle - 32300 MIRANDE
A compter du 1^{er} septembre 2020
sera ouvert le lundi 8h30-12h / 13h-15h30 – le mardi et jeudi matin 8h30-12h -

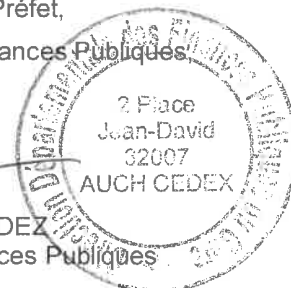
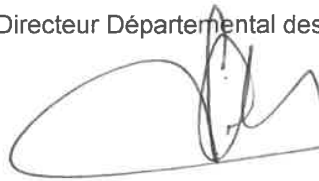
Article 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux des services visés à l'article 1er.

Fait à AUCH, le 26 octobre 2020

Par délégation du Préfet,

Le Directeur Départemental des Finances Publiques



Jean-Claude HERNANDEZ
Administrateur général des Finances Publiques